

**19/ BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2002 DES OPERATIONS SOUMISES
A TVA SUR OPTION (USINE RELAIS)**

Rapporteur : Mme MITTEAUX

Le budget annexe primitif 2002 des opérations soumises à TVA sur option s'élève, toutes sections confondues à : **73 480 €H.T.** Il s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT **36 740 €**

1 – Dépenses de fonctionnement

♦ 6811 Dotations aux amortissements 36 740 €

2 – Recettes de fonctionnement

♦ 752 Locations 3 430 €

♦ 7552 Subvention de fonctionnement 33 310 €

SECTION D'INVESTISSEMENT **36 740 €**

1 – Dépenses d'investissement

♦ 231.3 Constructions 36 740 €

2 – Recettes d'investissement

♦ 281.31 Amortissements 36 740 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'avis favorable de la Commission des Finances du 12 décembre 2001,
OUI l'exposé qui précède,

ADOpte le budget annexe 2002 des opérations soumises à TVA sur option arrêté à la somme de : **73 480 €H.T.**,

dont :

36 740 € en section de fonctionnement

36 740 € en section d'investissement.

**Le Rapporteur :
Signé : Mme MITTEAUX**

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal par 40 voix pour et 2 abstentions,
Prend une délibération conforme.**